



Fédération Française
des Industriels Charcutiers, Traiteurs,
Transformateurs de Viandes

Monsieur Jean-Luc PERAT
Député du Nord
Palais Bourbon
126, rue de l'Université
75355 PARIS 07 SP

Paris, le 19 décembre 2011

Réf : 11253

Monsieur le Député,

Je vous remercie de votre intervention au sujet de la contribution au recyclage des déchets et de notre demande de sortir cette contribution du champ de la négociation commerciale.

La réponse du Secrétariat d'Etat au Commerce, à l'Artisanat et à la Consommation est malheureusement négative par rapport à notre demande.

Le rapport de force entre la grande distribution et les PME de l'industrie alimentaire nous est défavorable et deux procédures engagées par le ministère sur le « déséquilibre significatif » entre nos entreprises et 2 grandes centrales d'achat viennent d'échouer pour des questions de forme.

Il est clair que la « liberté de négociation » invoquée par le ministère aura pour résultat un appauvrissement de l'industrie de la charcuterie, un risque de baisse de qualité pour le consommateur et au pire une disparition ou une réduction de notre industrie et de ses 35 000 emplois.

Je suppose que vous partagez notre angoisse sur ce plan.

Je vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année et vous prie de croire, Monsieur le Député, à mes cordiales salutations.

Robert Volut
Président

Le Président, Monsieur